

PREMIÈRE RÉUNION DE NÉGOCIATION SUR LE HANDICAP

La première réunion de négociation sur le thème du Handicap s'est tenue le 07 septembre 2023. Il fait suite à l'accord de méthode examiné en juin 2023 et dont l'objectif consistait à cadrer la négociation sur le Handicap.

Cet accord a été validé par nos fédérations CFDT CFTC Finances, à l'instar de FO, de Solidaire, de l'UNSA/CFE-CGC. Seule la CGT ne s'est pas encore positionnée sur le document.

La négociation ayant pu se tenir, nous avons pu y présenter nos revendications.

Lors de cet échange, le Ministère nous propose plusieurs nouvelles mesures comme :

- ➔ l'accompagnement des encadrants par un prestataire extérieur ;
- ➔ l'élaboration d'un guide et de fiches ;
- ➔ de nouvelles prestations individuelles matérielles ;
- ➔ de nouvelles prestations d'accompagnement humain ;
- ➔ l'obtention d'ASA pour les aidants devant se former ;
- ➔ expérimentations...

Au cours des discussions, l'alliance CFDT/CFTC a pu négocier des avancées concrètes pour les agents du ministère.

- ✓ L'octroi d'une journée d'autorisation spéciale d'absence pour effectuer les démarches de constitution du dossier MDPH justifiée par une déclaration sur l'honneur de l'agent concerné (au départ, une seule demi-journée avait été proposée) ;
- ✓ Des précisions seront apportées sur le temps de travail octroyé aux correspondants handicaps et les formations auxquelles ils peuvent participer ;
- ✓ Sur le développement de l'accès à la LSF, le Ministère va se rapprocher de la Cour des Comptes ;
- ✓ Précisions à la prochaine réunion sur les bilans et l'enveloppe financière associée à l'accord.

Les prochaines réunions de négociation auront lieu les 20 octobre et 22 novembre.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com